Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 47

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

N° 47
Série A

LAUSANNE
24 novembre 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'éducation et la démocratie. — Méthodes belges d'éducation en Bolivie. — Divers : Une enquête intéressante. La rythmique à l'école primaire. Le balayage des classes. — Variétés : A propos de champignons. A l'examen. Notre régent est militaire. — Bibliographie.*

L'ÉDUCATION ET LA DÉMOCRATIE

(Fragment d'un discours prononcé lors de la célébration du Cinquantenaire de la Société pédagogique genevoise.)

... Vous serez sans doute d'accord avec moi pour estimer que dans nos sociétés dites démocratiques subsistent encore trop souvent les traces d'un esprit qui n'a rien de démocratique du tout ; l'intérêt général est obscurci, sinon même parfois tout à fait éclipsé par certains intérêts particuliers ; et des avantages de coterie ou de parti viennent aussi masquer l'intérêt de la nation elle-même. On cherche à faire accroire qu'égalité signifie médiocrité, oubliant que, comme l'a dit quelque part notre collègue M. Millioud, la démocratie, plus que tout autre régime, a besoin d'une élite ; et l'on risque ainsi d'abaisser le niveau d'un peuple au détriment de son bonheur.

Mais une démocratie vraiment digne de ce nom ne peut pas être seulement réalisée par l'évitement, par la masse, de certaines erreurs, de certains préjugés, par la mise en garde contre les suggestions des démagogues. Son avènement nécessite des vertus positives chez les citoyens qui la composent. Elle est une œuvre sociale dont la réussite implique des bonnes volontés, des sacrifices individuels librement acceptés, un effort constant de compréhension mutuelle et de tolérance. La démocratie, ce n'est pas un état

stable, une forme inerte acquise une fois pour toutes, quelque chose de *statique*. C'est au contraire la résultante de processus essentiellement *dynamiques :* de la part du citoyen, un déploiement ininterrompu d'énergies tendues vers un but supérieur, une victoire continuelle de l'individu sur lui-même dans l'intérêt de la communauté ; de la part de la communauté, le souci constant d'assurer le libre déploiement de ces énergies individuelles, de ces valeurs personnelles dont résultera finalement le bonheur commun.

Notre système éducatif est-il propre à assurer l'état de choses que nous souhaitons ? Je crois que les principes sur lesquels est fondé ce système éducatif sont encore notablement en retard sur les principes démocratiques, ou même — à mon avis tout au moins — qu'ils leur sont plus ou moins contraires. Et cela est si vrai que l'on a ressenti de divers côtés le besoin de parer à ce défaut par l'introduction d'un « enseignement civique » spécial surajouté aux autres enseignements. Mais, quelle que puisse être l'utilité d'un enseignement de ce genre, nous pouvons nous demander s'il suffira à lui seul à corriger, à contrebalancer les inconvénients tenant à la conception foncièrement antidémocratique qui imprègne le régime éducatif régnant aujourd'hui un peu partout, dans l'éducation familiale aussi bien que dans l'éducation publique.

Ce jugement paraît d'une extrême sévérité, et je regrette de ne pouvoir ici le justifier comme il conviendrait. Quelques remarques seulement :

Notre conception éducative est tout imprégnée encore du *principe d'autorité* qui fausse, non seulement l'éducation morale, mais aussi l'éducation intellectuelle. Une classe d'école n'est en rien l'image d'une république en miniature ; c'est au contraire, en petit, une monarchie absolue : d'un côté un maître, un régent à pouvoirs absolus, de l'autre, des sujets dont les désirs personnels ou l'initiative sont restreints au minimum. (Je sais bien que ce régime est, dans la réalité, heureusement tempéré et adouci par l'affection que les maîtres portent à leurs élèves, et par l'intelligence ou le doigté avec lesquels ils l'appliquent ; il n'en est pas moins

vrai qu'il est d'essence autocratique, un legs des régimes sociaux ou politiques du passé. Ce sont des adultes qui ont introduit la démocratie : ils ont bien démocratisé la société des adultes ; mais ils ont oublié de démocratiser celle des enfants !) — Eh bien, comment voulons-nous former les qualités que nous constations tout à l'heure être indispensables à l'avènement d'une saine démocratie, en élevant la jeune génération dans des cadres d'inspiration nettement autoritaire ? Nous ne pouvons accomplir ce miracle de préparer des enfants à être de libres citoyens, obéissant à des mobiles intérieurs, en leur apprenant, vingt années durant, à n'être que des sujets soumis à une autorité extérieure.

La démocratie exige avant tout, chez le citoyen, le développement harmonique de deux qualités que l'on a cru opposées : l'*individualité* et le *sens social*. Ces deux qualités sont toutes deux indispensables à la vie et au progrès d'une société. — Notre régime scolaire traditionnel est-il organisé de façon à les développer ? Nullement. Une classe est une collectivité où doivent nécessairement être réprimées les tendances trop nettement individuelles, où se trouve automatiquement refoulé tout ce qui s'écarte de la moyenne. Ce régime tend naturellement à une uniformisation contraire au progrès. Or les sociétés, comme les organismes, progressent par différenciation, par le processus de la division du travail, non par réduction de tous les éléments vitaux à un type unique.

Ce régime a-t-il au moins l'avantage de développer le sens collectif, disons plutôt le sens social, que demande chez ses membres un Etat démocratique ? Pas davantage. Car le développement du sens social ne résulte pas de la simple juxtaposition, dans une même salle, d'un certain nombre d'individus. Il est le fruit d'une série d'actions et de réactions entre ces individus ; il implique communication, entr'aide, coopération, collaboration, intérêt mutuel. Or, dans nos classes, si nos élèves sont sur le même banc, combien ils sont isolés, mentalement et socialement, les uns des autres !

Sans doute, le sens social exige l'effacement des égoïsmes particuliers devant l'intérêt commun. Mais, précisément, nos classes

ne sont pas agencées de façon à créer cet intérêt commun, — et, par suite, nos enfants n'ont jamais le sentiment d'être en conflit avec la communauté, représentée par leurs condisciples, mais seulement celui d'entrer en collision avec une autorité située *en dehors* de cette communauté, autorité magistrale et toute puissante qui n'a, à leurs yeux, pas la moindre signification sociale.

En un mot, l'école est trop éloignée de la vie, elle est un milieu qui ne reproduit pas suffisamment les conditions sociales dans lesquelles est appelé à vivre le citoyen.

Pour l'enseignement, il en est de même. L'école sépare trop le savoir du pouvoir, et paraît ignorer que l'expérience humaine est d'ordre pratique avant d'être d'ordre purement cognitif. Et cela a aussi son importance au point de vue de nos démocraties, dont les divers éléments sont beaucoup trop séparés, selon qu'ils appartiennent aux professions dites libérales, ou aux professions manuelles. Nous devons faire tomber ce grave préjugé qui établit une sorte de hiérarchie entre ces deux catégories de travailleurs. Le travail de la pensée et celui des muscles ne sont que deux aspects divers de l'activité humaine, aussi indispensables l'un que l'autre à la vie de la société. L'école pourrait faire beaucoup pour supprimer cet antagonisme, en reliant davantage l'étude à l'activité pratique.

Cette notion de classes sociales distinctes, qui obscurcit encore le ciel de nos démocraties, est peut-être entretenue aussi par la séparation beaucoup trop grande existant, dans tous nos pays européens, entre les quatre degrés de l'enseignement : enfantin, primaire, secondaire et universitaire. Il y a de constantes solutions de continuité entre les méthodes employées dans chacun d'eux. Cela provient sans doute en partie de ce que les corps enseignants de ces divers degrés mènent chacun une vie entièrement indépendante des autres. Mais, tous ces corps enseignants ne devraient pas être des « corps » différents, mais des organes d'un même corps ou organisme total. Car le problème capital qui se pose du bas jusqu'en haut de l'échelle scolaire est toujours le même : développer l'esprit et l'adapter à la vie sociale conçue sur le type démocratique, mettre en valeur les aptitudes individuelles, et les faire converger vers le bonheur commun.

Et savez-vous quelles sont les deux parties de cette échelle qui se ressemblent le plus ? Ce sont les échelons de tout en bas, et ceux de tout en haut. Ainsi que le constatait judicieusement, il y a quelques années, mon savant collègue, M. Ph. Guye[1], l'enseignement dans les débuts de l'école enfantine est, comme celui des dernières années d'Université, un enseignement de type exclusivement individuel et libre. Et c'est aussi à ces deux périodes de la scolarité que les progrès de l'individu et la formation de la personne sont relativement les plus rapides...

Si je me suis permis, Mesdames et Messieurs, d'exposer devant vous toutes ces choses que vous savez, et auxquelles il eût fallu en ajouter bien d'autres, que vous savez aussi, c'est pour rappeler ici que, comme en 1867, la Société pédagogique a devant elle une belle tâche à accomplir. Mais les conditions dans lesquelles nous nous trouvons sont bien différentes de celles d'alors. Le dernier demi-siècle nous a rendu plus clair le but à atteindre. Ce demi-siècle nous a appris en outre qu'il ne suffit pas de placer devant les yeux des éducateurs un but, si noble soit-il, pour qu'il soit atteint. Les mots, les formules sont impuissants, sans la connaissance des *moyens* de réaliser les souhaits qu'ils expriment.

Par contre, ce demi-siècle a enrichi notre pensée d'une idée directrice et d'une méthode qui étaient, l'une et l'autre, encore fort peu familière à nos devanciers. Cette idée directrice, c'est celle de *l'évolution*, et plus spécialement de l'évolution par sélection, qui commençait à peine à se répandre dans le monde vers 1867 (l'*Origine des espèces* date de 1859). Nous concevons mieux aujourd'hui que les sociétés se transforment continuellement, et que la forme la meilleure que pourront revêtir nos institutions politiques et sociales ne saurait être arrêtée d'avance, au nom de quelque *a priori* dogmatique. La notion d'évolution nous invite ainsi à nous garder du conservatisme aussi bien que du jacobinisme. Nous savons aussi, maintenant, que le progrès se fait par sélection : dans une saine démocratie, il convient donc de laisser le plus possible libre jeu aux initiatives individuelles, celles de ces initiatives qui, à l'essai, se montrent utiles à la communauté

[1] Ph.-A. Guye, *Les problèmes de l'éducation à la lumière de l'énergétique*, Interméd. des Educateurs, mai 1913.

devant seules survivre. Toute entrave à la libre activité individuelle diminue les chances de découverte féconde. Ici encore, les idées apportées au monde par Darwin montrent la dépendance mutuelle entre l'individu et la société, la valeur de celui-là étant directement profitable au bien-être de celle-ci.

Il est superflu de rappeler de quelles lumières nouvelles la théorie évolutionniste a éclairé notre compréhension de l'enfant et du processus éducatif. En introduisant dans notre conception de la vie l'idée de continuité, cette théorie nous invite à supprimer toutes ces barrières illégitimes que nous avons élevées entre des choses ou entre des domaines qui demanderaient à être étroitement coordonnés entre eux : le savoir et le pouvoir, la mémoire et l'action, le passé et le présent, le jeu et le travail, les occupations intellectuelles et les occupations manuelles, l'école et la vie, sans compter les cloisons étanches que nos horaires établissent entre les diverses branches d'études qui devraient se soutenir et se féconder mutuellement. Cette manie du cloisonnement, des distinctions rigides et pédantes, est sans doute un reste du temps de la scolastique du moyen âge, qui n'apercevait le monde qu'à travers le grossier appareil de la logique et des concepts, substituant ainsi une mosaïque d'éléments discrets (comme disent les mathématiciens) à la continuité naturelle de la réalité concrète.

Et la méthode à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, cette méthode encore peu familière à nos devanciers de 1867, c'est la *méthode expérimentale* appliquée aux phénomènes biologiques. Songez que la fameuse *Introduction* de Cl. Bernard ne date que de 1865. Depuis, la psychologie expérimentale est née, ouvrant des horizons nouveaux, et apportant des procédés insoupçonnés, qui allaient commencer de transfigurer la pédagogie, jusqu'alors consistant en un assemblage d'opinions — opinions souvent géniales, certainement, mais restant toujours individuelles, parce qu'elles ne pouvaient recevoir la sanction de l'expérience, seule capable de les transformer en lois, c'est-à-dire en un système de vérités...

Nous n'oublions pas d'ailleurs que la réussite de l'œuvre éducative nécessite encore un facteur, le plus important de tous, le

facteur personnel, la valeur du maître, du professeur, l'amour dont il entoure ses élèves. Cette valeur dépend en grande partie des aptitudes propres à chaque individu. Mais elle dépend aussi des conditions de liberté dans lesquelles ces aptitudes peuvent naître et s'épanouir. Lorsque le grand public aura mieux compris le rôle que peut et doit jouer l'éducateur dans la poursuite de l'idéal commun, il sera le premier à réclamer pour le corps enseignant une situation telle que les soucis matériels ne viennent pas faner sur leur tige toutes ces qualités du cœur et de l'esprit indispensables à l'exercice de son apostolat.

Ed. CLAPARÈDE,
Président de la Société pédagogique genevoise.

MÉTHODES BELGES D'ÉDUCATION EN BOLIVIE

Nos lecteurs connaissent, pour l'avoir entendu en 1914 à Lausanne le Dr O. Decroly, le remarquable pédagogue de Bruxelles dont l'Institut spécial et les deux écoles pour enfants normaux sont cités comme des modèles dans le monde entier. Un des anciens collaborateurs du Dr Decroly, M. Georges Rouma, a été nommé directeur de l'Enseignement public en Bolivie. Il en a profité pour appeler auprès de lui Mlle Julia Degand, qui fut l'intelligente et active directrice de l'école de la rue de l'Ermitage à Bruxelles; M. Faria de Vasconcellos, ancien directeur de l'Ecole nouvelle de Bierges-lez-Wawre (décrite dans l'ouvrage intitulé Une Ecole nouvelle en Belgique, *Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1915), aujourd'hui professeur à l'Ecole Normale supérieure à La Paz; enfin M. A. Gehain, Belge lui aussi, qui fut nommé, en janvier 1917, directeur du vieux collège Junin, à Sucre. C'est d'une lettre de ce dernier adressée à M. Ad. Ferrière, directeur du bureau international des Ecoles nouvelles, que nous tirons les passages suivants, dans l'idée qu'ils intéresseront nos lecteurs. Ils sont un exemple de ce que l'initiative intelligente peut faire dans une école d'Etat.*

Le collège Junin, à Sucre (Bolivie), est un immense cloître colonial qui renferme les plus belles traditions intellectuelles de toute l'Amérique latine. De ce collège sortirent, il y a un siècle, les principaux chefs du mouvement révolutionnaire qui devait jeter bas le despotisme espagnol dans les différents pays américains. Malgré ce beau passé, je dois confesser que le collège Junin se trouvait dans un bien triste état. Tout y était à faire, et bien des choses à défaire avant de reconstruire. De plus le gouvernement, après s'être saigné pour l'Ecole Normale supérieure, ne pouvait me prêter qu'une aide platonique. Malgré tout cela, et quoique flanqué de plusieurs professeurs qui n'ont aucune préparation pédagogique, j'entrepris quelques réformes radicales qui ont transformé, en peu de mois, le fameux collège au brillant passé.

Inutile de vous dire qu'il a fallu lutter pas mal, que les critiques et même les insultes ne furent pas épargnées dans ce milieu qui est encore très conservateur.

Mais cela nous donna précisément du courage et de l'enthousiasme ; c'est si bon de vivre dans une atmosphère de lutte, surtout quand on est convaincu de batailler pour une cause juste.

Cela vous intéressera peut-être de connaître, en leurs grandes lignes, les divers pas franchis depuis janvier 1917. Il faut surtout remarquer les conditions spéciales de pauvreté dans lesquelles ces réformes furent réalisées.

1. Création d'une *Bibliothèque scolaire* et *publique*. Il n'y avait pas de livres dans ce vieux couvent, et le budget de l'école ne nous donne pas un centime pour en acquérir. Je m'adressai donc aux élèves, aux professeurs, aux parents, aux amis de l'école, à tous les auteurs nationaux, etc... chaque élève nous apporta au moins un livre, de nombreuses personnes nous envoyèrent les tomes qu'ils avaient lus déjà, des collections de revues, de journaux. Les envois continuent jusqu'à maintenant. De cette façon, sans dépenser un sou, nous avons fondé une Bibliothèque pour les élèves et pour le public (qui lisait bien peu, hélas!) ; elle possède aujourd'hui *3500* volumes intéressants, d'innombrables collections de revues et de magazines et quantité de journaux illustrés. Les élèves ont organisé eux-mêmes cette bibliothèque; ils ont cloué les rayons (vieux bois trouvés dans les greniers de l'école), ils ont adapté une salle de lecture, ont installé la lumière électrique, ont peint les murs et les planches. Détail éloquent : n'ayant pas de tapis pour couvrir le sol, chacun a apporté un bout de vieux tapis trouvé à la maison; l'on a cousu tout cela et l'on a formé ainsi un tapis composé de *62* morceaux (véritable mosaïque qui parle de jeune enthousiasme, de générosité spontanée et d'initiative personnelle).

2. Création d'un *Institut bibliographique*, fondé aussi sans aucune ressource. Il est le complément de la Bibliothèque, et est organisé par les élèves, sous ma direction. Nous appliquons le système universel décimal (Dewey-Otlet), et faisons en même temps de la propagande pour faire connaître cette méthode si belle et si utile pour tous les travailleurs. Les élèves ont fabriqué eux-mêmes les fiches et les classeurs, car nous n'avions rien. Plus de 8000 fiches sont rédigées en ce moment par les lecteurs, lesquels sont initiés à la méthode nouvelle par les élèves des classes supérieures. Je trouve que l'habitude de classifier rationnellement doit être acquise dès l'adolescence et peut donner de grandioses résultats.

3. *Musée de peinture du collège*. — Créé pour nos leçons de l'histoire de l'art et pour l'éducation artistique de nos élèves. Il possède 250 reproductions exactes, et en couleurs, des plus belles œuvres de la peinture ancienne et moderne. Chaque peintre est représenté par 5 de ses œuvres. Au-dessus de chaque groupe se trouve le portrait de l'auteur, fait à l'encre de Chine par votre serviteur (dessinateur sans prétentions, par dilettantisme). Les cadres sont dus à l'initiative des étudiants.

4. Création d'un grand *Jardin botanique*. — Le grand « patio » du Junin, aride comme le Sahara en janvier 1917, se convertit peu à peu en un beau jardin botanique, dû entièrement au travail des élèves. Il fut dessiné selon le plan qui reçut le premier prix lors du concours de plans qui eut lieu entre tous les élèves (150 plans originaux). Pour travailler la terre, les jeunes gens apportèrent diffé-

rents outils de travail, qu'ils offrirent au collège. Puis vint le temps de semer, de planter ; le tout sans qu'il en coûtât un sou au collège, qui n'a d'ailleurs rien. Il y a même des parents qui m'envoyèrent des briques pour les bordures. Aujourd'hui, le patio s'emplit de taches vertes, jaunes, bleues, roses, etc., et de chauds parfums dansent entre les murs épais du cloître austère. Chaque classe a sa section, qu'elle doit travailler et entretenir. Bientôt toutes nos classes de botanique se donneront là, en plein air, dans l'immense jardin. Les élèves étudient en ce moment le projet d'y placer des aquariums et des terrariums. Je crois que leur initiative, habilement orientée, triomphera des difficultés qui se présentent à eux, heureusement pour la formation de leur volonté et de leur caractère.

5. *Institut iconographique.* — Fondé et organisé sans argent, toujours avec l'aide des élèves. Au lieu de jeter au panier les revues et journaux illustrés, les élèves découpent les illustrations. Celles-ci sont collées sur des feuilles volantes trouées à la mode des fiches. En dessous, chaque élève résume ce que contient l'image, ce qui l'oblige à des investigations dans les dictionnaires ou encyclopédies (recherches d'une grande valeur éducative). Une fois rédigée et signée par l'auteur, la feuille est numérotée (numéro bibliographique de la classification universelle décimale), et remise au Musée. Cette belle classification permet de les retrouver immédiatement, pour illustrer les leçons de tel ou tel professeur, pour faire des clichés ou des diapositifs. Créé depuis mars dernier, l'Institut contient aujourd'hui plus de 1500 documents illustrés parfaitement classifiés. Ex. : Nous avons 76 documents différents sur V. Hugo ; 38 différents sur l'œuvre de Rembrandt; etc... Ici aussi nos classeurs, très simples (planchette avec grand clou fermé d'un bouton en bois) sont faits et inventés par les élèves.

6. *Revue pédagogique « Adelante ».* — Son titre «Adelante» signifie « en avant ». Elle est mensuelle, tirée à 250 exemplaires, et distribuée gratuitement ou à peu près. Elle est soutenue par les professeurs de l'école. Elle a pour but de faire connaître nos réformes, nos idées, nos expériences pédagogiques. Nous l'illustrons nous-mêmes, car il est impossible d'obtenir ici les clichés à un prix raisonnable. Je fais les dessins moi-même, un autre professeur les grave sur bois. Parfois aussi, nous publions des caricatures faites par nos élèves ; deux ou trois de ces derniers sont de vrais artistes, que nous encourageons le plus possible. Nous désirons imprimer la *Revue* dans le collège; en attendant d'acquérir une petite imprimerie, nous envoyons les élèves (par séries) s'habituer au travail de l'imprimerie.

7. *Conférences publiques du collège.* — Elles ont lieu chaque quinzaine, le soir. Elles ont pour but de vulgariser les grands thèmes scientifiques. Elles sont illustrées par de nombreuses expériences et par des projections lumineuses. Nous fabriquons nous-mêmes nos diapositifs. Nous n'avons pas de lanternes, mais nous en empruntons une à une autre école qui est riche. Le meilleur de la population assiste à ces causeries, développées par les meilleurs conférenciers et professeurs de la ville.

Les principales conférences données cette année, toutes en espagnol, sont :

La crise religieuse et scientifique, par le docteur E. Osorio.

La matière et la radioactivité, par le Dr Araujo.
Les nébuleuses, » » »
L'évolution de la planète Terre, » »
Les Indiens du Chaco et leur civilisation, par T. Novis.
L'éducation civique, par B. Guzman.
L'âge de la pierre, par A. Gehain.
L'âge des métaux, » » »

Cette œuvre des conférences publiques a surtout une grande influence sur la société. Les éléments réactionnaires l'ont compris immédiatement, et nous ont fait une guerre terrible, sourde, allant jusqu'à menacer les jeunes filles et les dames qui y assistent d'excommunication. Malgré tout, nous avons continué et prouvé clairement notre ample tolérance et notre profond respect des idées religieuses des autres. La campagne, qui avait été menée hypocritement par les Jésuites, tomba lamentablement, et les conférences ont aujourd'hui plus de succès que jamais.

8. *Emploi du graphique.* — Dans notre enseignement, nous attribuons une grande importance au graphique. Celui-ci a pour but de résumer, en une synthèse claire et nette, toute une étude. Ces graphiques, résumés des leçons reçues, sont inventés par les élèves et exécutés dans leurs carnets et aussi sur de grandes feuilles de carton. Celles-ci, encadrées de petites lattes, servent alors de matériel didactique dans les classes, où elles sont conservées comme tableaux muraux. Le collège possède déjà quelques bonnes douzaines de ces tableaux; plusieurs sont très originaux et remplacent à merveille le matériel didactique qui manque absolument dans ce collège aux murs nus et aux classes vides.

Il serait trop long de vous parler de nos autres initiatives : construction d'un matériel de physique par les élèves, développement spécial des excursions, jeux organisés dans les plaines, de foot-ball, etc... A la base de notre éducation, nous plaçons toujours la plus grande liberté, avec pleine responsabilité. Je désire aussi faire reposer tout l'enseignement sur le constant développement de l'initiative personnelle des élèves. Les conditions de paupérisme du collège ont permis de belles initiatives qui n'auraient pu se manifester dans d'autres circonstances. Je tiens aussi à faire remarquer que, jusqu'à maintenant, le gouvernement ne place pas les travaux manuels dans les programmes des collèges. Malgré cela, nous réalisons des travaux manuels, d'une façon intense, en marge des programmes, pendant les heures libres, et surtout avec l'intention de faire œuvre utile pour l'école, qui devient ainsi l'école des élèves eux-mêmes. La bibliothèque, la salle de conférences, le Musée de peinture, le jardin botanique, la décoration des classes, l'enrichissement du matériel didactique, les classeurs pour l'Institut bibliographique et pour l'Institut iconographique, etc., sont dus à l'initiative des étudiants.

A. Gehain.

DIVERS

Une enquête intéressante. — En mars 1917, ensuite de l'étude de la question par les conférences officielles de districts, la Société vaudoise des Maîtres abstinents adressa à tous les instituteurs vaudois un *Questionnaire* concernant l'*enseignement antialcoolique* à l'école. Environ 350 formulaires sont revenus, dont beaucoup remplis de renseignements fort intéressants.

La première question posée était la suivante : Etes-vous d'accord, en principe, avec une forme quelconque d'enseignement antialcoolique ? Réponse : 332 oui ; 14 non. Si la grande majorité reconnaît la nécessité d'un tel enseignement, il ne faudrait pas croire que les négateurs soient opposés à toute lutte contre le fléau. Les uns doutent de l'influence de l'école dans ce domaine et prétendent que seul l'Etat, par d'énergiques mesures, pourra arriver à un résultat utile. D'autres pensent que l'exemple du maître suffit à éloigner nos élèves de tout excès.

Tandis que 296 instituteurs se prononcent en faveur d'un enseignement antialcoolique occasionnel, 38 désirent que l'on en fasse une branche spéciale figurant au plan d'études. « Nos programmes sont déjà si chargés ! » nous dit-on. Hélas ! ce n'est que trop vrai, mais la minorité craint que cet enseignement ne soit pas assez généralement donné s'il dépend uniquement du bon vouloir de chacun. En outre, si la leçon d'antialcoolisme figure au programme, le maître se sentira plus à l'aise pour dire toute sa pensée ; la crainte de blesser certaines susceptibilités ne lui sera plus alors une entrave.

Les branches qui peuvent le mieux se prêter à cet enseignement sont surtout les sciences naturelles, puis la langue maternelle, les mathématiques, le civisme, l'histoire biblique et l'économie domestique. En somme, chaque leçon peut être une occasion de parler de la sobriété. L'enseignement antialcoolique touche aussi bien à la morale qu'aux sciences, car l'alcoolisme résulte du défaut de volonté comme de l'ignorance des masses.

D'autre part, un enseignement *strictement* occasionnel paraît insuffisant à beaucoup. Chaque année, et spécialement au degré supérieur, il faudrait consacrer quelques leçons formant un cours suivi sur les dangers de l'alcool au point de vue physiologique, moral, social et économique. Cette manière de procéder aurait l'avantage de ne pas surcharger nos programmes et d'éclairer d'une façon assez complète l'esprit des jeunes.

Quand faut-il commencer cet enseignement ? Doit-il être donné à tous les degrés ? Ici, les avis sont divisés. Bon nombre de maîtres estiment que, chez les petits déjà, pareil enseignement peut être introduit d'une façon très discrète par des causeries morales appropriées. Il sera développé au degré intermédiaire, complété au degré supérieur et aux cours complémentaires, où il prendra tout son sens.

L'enseignement antialcoolique existe-t-il dans nos classes ? 272 collègues disent le donner, d'une manière tout occasionnelle, pour la plupart. Aussi les résultats observés sont-ils plutôt maigres. Pourtant, les plus âgés d'entre nous voient l'alcoolisme national en décroissance, sans toutefois oser attribuer ce résultat à leurs efforts. Les cas signalés où cet enseignement a suscité des objections de la art des parents ou des autorités sont extrêmement rares. Les élèves s'y intéres-

sent beaucoup, mais on se plaint de ce que le travail accompli à l'école soit souvent annulé par l'action contraire de la famille.

Pour que l'enseignement antialcoolique porte les fruits que nous sommes en droit d'en attendre, il faut qu'il repose sur une base scientifique et morale solide. Il faut y mettre, avec notre cœur, tout le tact et toute la délicatesse possibles. Quant au concours indispensable de l'Etat, il nous sera complètement acquis lorsque la jeune génération, mieux informée que ses devancières, saura l'exiger.

Malheureusement, le matériel spécial d'enseignement est à peu près inexistant dans nos classes. Pourtant, la majeure partie des maîtres manifeste un vif désir de recevoir quelques bons manuels, brochures et surtout tableaux scientifiques. On ne peut qu'admirer la bonne volonté que mettraient nos instituteurs à s'occuper d'une façon plus active de la lutte contre l'alcoolisme s'ils possédaient le matériel nécessaire et s'ils étaient, dès la période des études, mieux préparés à cet enseignement. On ne parle bien que de ce que l'on connaît bien, et il faut espérer que nos jeunes collègues sortant de l'école normale seront plus instruits que nous à cet égard.

En ce moment, la question de l'alcoolisme revêt une importance exceptionnelle, et nul n'a le droit d'y rester indifférent. A l'instant où le pays, en proie aux difficultés de toutes sortes, rassemble ses forces pour assurer son indépendance et son avenir, sachons faire, sur l'autel de la patrie, le sacrifice de notre égoïsme pour préparer, dans la mesure de nos moyens, un peuple sobre et vigoureux, une génération à la volonté tendue au seul bien de la nation et au progrès de l'humanité. Le devoir est clair : les instituteurs vaudois n'y failliront pas !

AD. DELISLE.

La rythmique à l'école primaire. — Un essai vient d'être tenté : le Département de l'Instruction publique du canton de Genève a confié à trois maîtresses appartenant à l'Institut Jaques-Dalcroze le soin d'enseigner la musique, selon la méthode du maître, dans six classes de première année de l'Ecole primaire (enfants de 7 à 8 ans). Dans l'idée du Département, cette expérience doit être poursuivie pendant quelques années, avec les mêmes élèves. Afin qu'elle fût complète, on a formé deux groupes de trois classes chacun : une de filles, une de garçons et une mixte.

Les leçons, au nombre de deux par semaine et par classe — comme cela se pratique dans toutes nos écoles — sont données, pour l'un des groupes, dans une des salles de gymnastique de l'école de la rue des Eaux-Vives, et pour l'autre, dans la salle de jeux de l'école de la Roseraie, à Plainpalais. Il faut, en effet, des locaux assez vastes pour permettre les évolutions de 30 à 40 élèves à la fois.

Le matériel comprend un piano, instrument dont le rôle est essentiel dans l'enseignement dalcrozien, et un tableau noir sur lequel sont tracées des portées musicales. Notons en passant qu'il serait peut-être bon que ces tableaux fussent blancs, afin que la blanche n'y figurât pas en noir, et que la noire n'y fût pas représentée par une note blanche. Ce n'est sans doute qu'un détail, mais, au point de vue de la logique, il a son importance.

On n'a pas exigé des enfants qu'ils adoptent le costume sommaire, et pourtant si pratique, des élèves de l'Institut Jaques-Dalcroze, mais on leur demande de se

dévêtir quelque peu, comme, par exemple, pour la leçon de gymnastique, et de travailler nu-pieds. Cette dernière mesure présente, entre autres avantages, celui d'obtenir des parents qu'ils ne négligent pas par trop certains soins élémentaires d'hygiène domestique.

L'expérience est commencée depuis six semaines environ. Il serait prématuré de porter un jugement quelconque sur le travail accompli durant ce court laps de temps. Nous nous réservons d'y revenir à la fin de l'année scolaire. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à constater que nos trois maîtresses, Mme Porta, Mlles Naef et Kummer, s'adonnent à leur tâche avec un zèle, un enthousiasme qui permettent d'augurer très favorablement du résultat final. CH. PESSON.

Le balayage des classes. — Le comité de la *Ligue vaudoise contre la tuberculose* vient d'adresser aux autorités des communes dans lesquelles le balayage des classes est encore confié aux élèves, une circulaire dont voici les passages essentiels :

« Il est aujourd'hui reconnu que les enfants courent des risques assez sérieux à exécuter ce balayage, tandis qu'un adulte peut le faire sans inconvénient. Chacun sait, sans qu'il soit besoin d'y insister, que l'enfant est autre chose qu'un adulte simplement diminué de stature ; il a ses maladies particulières, sa façon à lui de réagir aux irritations ; c'est ainsi que ses yeux, son nez, sa gorge, sont beaucoup plus sensibles que les mêmes organes chez un adulte ; c'est pourquoi il est fréquemment sujet à des maux d'yeux, des angines, des inflammations d'oreille, des rhumes, bronchites, pneumonies, des gonflements et suppurations de glandes, des rhumatismes, toutes maladies qui peuvent gravement compromettre sa santé, le laisser infirme pour la vie, ou causer son décès.

» Pour mieux conserver la santé de nos enfants et assurer au pays de jeunes générations saines, il y a lieu de leur éviter les risques qui sont à la fois dangereux et inutiles ; chaque communauté qui s'y emploie y trouve un avantage, en même temps que bien des soucis et des dépenses sont par là épargnés aux familles.

» C'est pourquoi nous venons vous prier de bien vouloir examiner s'il n'y aurait pas lieu dans votre commune de confier le balayage des classes à une personne adulte, rétribuée à cet effet. L'on peut être assuré que le bénéfice en santé pour les enfants vaudra bien des fois la dépense occasionnée de ce chef. Les parents ne manqueront pas d'être reconnaissants pour la sollicitude témoignée par les autorités pour le bien-être de la jeunesse.

» A titre de renseignements qui pourraient vous intéresser, nous ajouterons que d'autres cantons, agricoles comme le nôtre, ainsi le Tessin et le Valais, ont déjà introduit dans toutes leurs communes la réforme que nous vous proposons d'établir. La Société vaudoise de médecine, la Société suisse d'hygiène scolaire et de protection de l'enfance, et les professeurs de médecine infantile aux universités suisses, estiment aussi que pour le bien des enfants il est indispensable que l'on renonce partout à leur faire balayer les classes. »

VARIÉTÉS

A propos de champignons. — Les instituteurs vaudois ont reçu l'année dernière, par les soins du Département de l'Instruction publique, l'excellente brochure du Dr Guiart sur l'*Empoisonnement par les champignons*. Il leur souvient sans doute que le seul moyen infaillible préconisé par l'auteur pour éviter l'empoisonnement consiste à rejeter de la consommation tous les champignons à volves. D'autres disent qu'il suffit de voir s'il y a sous le chapeau, des *lamelles* ou des *tubes*, les champignons à tubes n'étant jamais mortels.

Eh bien, un président de commission scolaire a imaginé un troisième moyen, qui fait certes beaucoup d'honneur à la culture scientifique du maître d'école, mais risque de lui coûter la vie. C'est dans un de nos petits villages qu'a eu lieu l'expérience, au surplus des plus originales.

Le président en question, paysan de son état, avait trouvé aux abords de sa ferme une quantité de champignons dont il ignorait le nom autant que les vertus. Etaient-ils comestibles ? Etaient-ils vénéneux ?... Dans le doute, abstiens-toi, dit la sagesse populaire. Notre homme n'est point de cet avis. Il voulut savoir et, pour savoir, voici ce qu'il imagina. Il emplit un panier de la moitié de sa récolte et, tout aimable, va l'offrir à M. le régent, sans d'ailleurs lui faire part de ses perplexités, ce qui eût constitué l'aveu de son ignorance en mycologie. M. le régent accepte avec remerciements, apprête le soir même les champignons, qu'il connaît, et s'en régale.

Le lendemain, M. le Président, d'un petit air détaché, demande à l'instituteur si les champignons étaient bons.

— Excellents, et je vous renouvelle mes remerciements.

C'est tout ce que voulait savoir notre homme. Puisque le régent se portait bien, il pouvait à son tour faire apprêter les champignons ! C'est ce qu'il fit sans retard. A. R.

A l'examen. — Dans une école lausannoise, un jour d'examen :

— Monsieur l'examinateur, je crois utile de vous prévenir qu'il n'y a rien à tirer de cet élève-là ; il n'a jamais compris mot à l'arithmétique.

— Vraiment ? Nous allons voir. Je suis sûr, mon petit ami, que tu vas répondre juste. J'ai prêté trois cents francs à ton papa, à condition qu'il m'en rende cent chaque année ; combien me doit-il encore au bout de deux ans ?

— Trois cents francs, m'sieur.

— Tu n'as pas compris ma question ; écoute : de ces trois cents francs que je lui ai prêtés, ton père m'a déjà rendu deux fois cent francs ; combien lui reste-t-il à me rendre ?

— Trois cents francs, m'sieur.

— Décidément, mon pauvre ami, tu n'y connais rien !

— Et vous, vous ne connaissez pas mon papa...

Mot d'enfant. — La petite Claire ne voit pas sans appréhension approcher le jour de l'examen d'histoire biblique.

— Mais, maman, dit-elle, que devrai-je répondre à M. le pasteur quand il m'interrogera ? Je n'étais pas là au déluge et j'ai été malade au mariage d'Isaac !

Notre régent est militaire[1].

Notre régent, en vérité,
Est un fort bel homme, un hercule.
Il porte un grand sabre au côté,
En place et lieu de la férule.
Il aime à parler tout du long
Service, relève, ordinaire...
Mais il aime aussi le galon :
Notre régent est militaire !

Vint la mobilisation,
Qui mit en émoi le village.
Notre régent — tel un lion —
Face au danger, brava l'orage.
Pour vous repousser l'Allemand,
Il crut marcher à la frontière ;
Mais il n'alla qu'à... Vallamand :
C'est ainsi dans le militaire !

Je l'ai vu quand il est parti,
Souriant, pimpant, bien en forme.
Qu'il était donc beau, sapristi !
Notre régent, sous l'uniforme.
Il cheminait, en déployant
Des grâces extraordinaires...
Et tous disaient, en le voyant :
Notre régent est militaire !

Il revint au bout de trois mois
Mieux en forme encor que naguère ;
Repartit, revint bien des fois,
Depuis que dure cette guerre.
Je l'ai vu partout en avant ;
Mais au pupitre du primaire,
Je ne l'ai pas vu bien souvent :
Notre régent est militaire !

La Rippe, 1er septembre 1917. A. Roulier.

BIBLIOGRAPHIE

Culture et examen de l'attention. — Deux tableaux par E. Duvillard.

Après la mémoire, l'attention est certainement celui des phénomènes mentaux qui a été le mieux étudié dans ces dernières années. Il faut dire que le concours ouvert il y a quelque dix ans par l'Institut de France sur ce sujet,

[1] Nous savons que nos chers collègues soldats sont trop gens d'esprit pour prendre ombrage de la gentille ironie de cette petite poésie. C'est pourquoi nous l'accueillons volontiers. (*Réd.*)

concours qui provoqua la publication des deux remarquables ouvrages de MM. Nayrac et Roehrich, n'a pas médiocrement contribué à éveiller l'intérêt pour cette question dans les pays de langue française. La *culture* de l'attention, l'*examen* de l'attention sont à l'ordre du jour. M. Duvillard, de Genève, professeur à l'Institut Rousseau, a voulu aussi apporter sa pierre à l'édifice en publiant deux tableaux indiquant l'un des exercices spéciaux qui peuvent être faits pour cultiver l'attention, et l'autre une série d'épreuves servant à examiner les diverses espèces d'attentions et permettant de classer les élèves à ce point de vue en quatre groupes distincts. Nous disons bien que les exercices destinés à la culture de l'attention sont des exercices spéciaux. Ils nécessitent, en effet, tout un matériel et des instruments, comme le tachistoscope, le métallophone, qui ne peuvent guère être utilisés que par des spécialistes. Quant aux exercices généraux, que M. Duvillard place dans l'enseignement et dans le jeu, il ne les indique pas, pensant sans doute qu'ils vont de soi dans tout travail scolaire bien organisé. Somme toute, nous pensons que les deux tableaux que nous mentionnons pourront être utilisés avec fruit lorsqu'il s'agira de développer l'attention d'une manière intensive chez des enfants qui en sont particulièrement dépourvus, mais qu'ils doivent l'être par des expérimentateurs éprouvés. L. J.

Ouvrages reçus : *Klein Fritzchen*, Erzählung aus der Grenzbesetzungszeit, von Peter Eggmann, 1917. Editeur : A.-G. Neuenschwander, Weinfelden. Prix fr. 1,50.

Commission intercantonale de chant religieux : Noël 1917.

Trois chœurs mixtes en un fascicule, 10 cent. : Nos 102, *Noël*, paroles de Cuendet, musique de Bonny; 103, *Cantique de Noël*, Meylan et Herzog ; 104, *Noël 1917*, Perrot et Sullivan.

Quatre chœurs de dames ou enfants en un fascicule : 5 cent. Nos 35, *Berceuse de Noël*, Mme Gailloud, mélodie alsacienne; 36, *Chants des bergers*, Mlle d'Estienne et K. Neuner; 37, *Les bergers*, Ecklin et Reinecke; 38, *Prière pour la Confirmation*, J. Candaux.

Envoi de chœurs à choix sur demande. S'adresser à L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud).

Illustrierte Schweizergeschichte für Schule und Haus, von F. von Arx, gew. Geschichtslehrer an der Kantonsschule in Solothurn. Mit 129 Illustrationen. Cartonné, fr. 3.50. Orell Füssli, Zürich.

Sixième édition, remaniée et enrichie, remarquablement illustrée, de cet excellent ouvrage.

L'aventure de Joan Lackland, par Jack London. Roman adapté de l'anglais par F. Guillermet. Prix fr. 3,50. Attinger frères, Paris et Neuchâtel.

Le 66, jeu d'histoire suisse. Prix fr. 2,95.

Le Loto Winkelried, jeu d'histoire suisse. Prix fr. 2,75. Editions « Spes », Lausanne, Grand-Chêne, 5.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

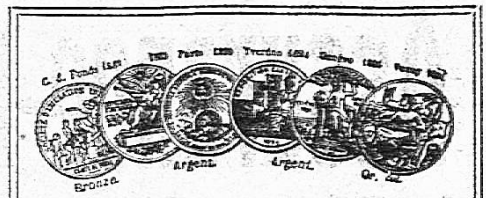

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

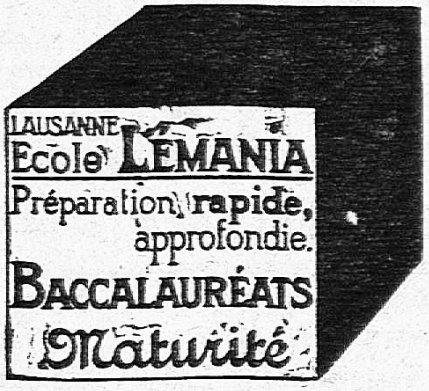

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

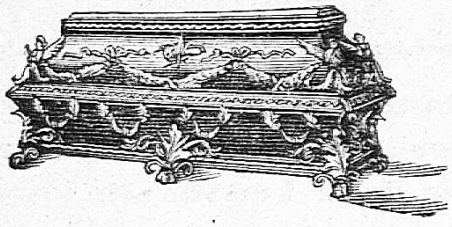

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne,** 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'EDUCATEUR.

Maier & Chapuis

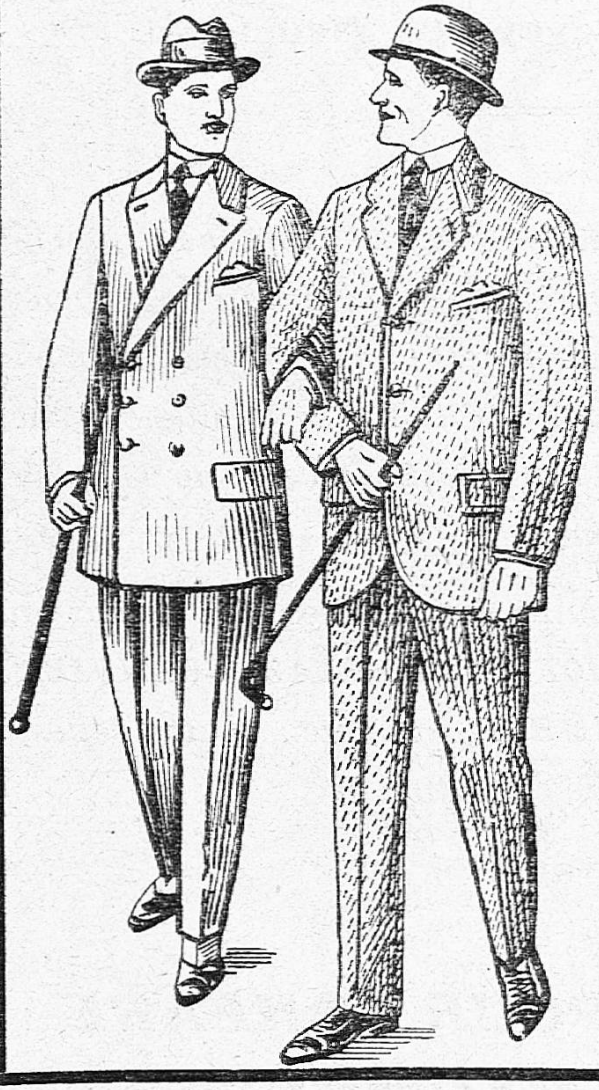

MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

PARDESSUS

et

Manteaux de Pluie

CHEMISERIE

et
Sous-Vêtements
Cravates
Bretelles

10 %
au comptant
aux instituteurs
de la S.P.V.

FRANCILLON & Cie

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉATRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** *détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

IIIme ANNÉE. — N° 48. LAUSANNE — 1er décembre 1917.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Délémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

AVIS IMPORTANT

Tout ce qui concerne les changements d'adresses, les abonnements et les annonces.

Editions ATAR — GENÈVE

Livres en usage dans les Universités, Collèges, Ecoles secondaires, primaires et privées de la Suisse romande.

ARZANI, *prof.* *Grammaire italienne*	Fr.	3.—
» » *Anthologie italienne*	»	3.—
CHOISY, L., *pasteur.* *Manuel d'instruction religieuse, 4me édition.*	»	0.75
CLIFT. J.-A. *Manuel du petit solfégien.*	»	0.95
CORBAZ, André. Exercices et problèmes d'arithmétique, 1re série, Livre de l'élève	»	0.80
» » » » Livre du maître	»	1.40
» » » 2me série, Livre de l'élève	»	1.20
» » » » Livre du maître	»	1.80
» » » 3me série, Livre de l'élève	»	1.40
» » » » Livre du maître	»	2.20
Calcul mental	»	2.20
Manuel de géométrie.	»	1.70
DÉMOLIS, *prof.* *Physique expérimentale*	»	4.50
DENIS, Jules. *Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)*	»	2.—
DUCHOSAL, M. *Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète*	»	0.60
» » » » » » *réduite*	»	0.45
EBERHARDT, A., *prof.* *Guide du violoniste*	»	1.—
ELZINGRE, H., *prof.* Manuel d'instruction civique (2me partie: Autorités fédérales)	»	2.—
ESTIENNE, H. *Pour les tout petits, poésies illustrées*	»	2.—
GAVARD, A. *Livre de lecture, degré moyen*	»	1.50
GOUÉ (Mme) et GOUÉ, E. *Comment faire observer nos élèves?*	»	2.25
GROSGURIN, *prof.* *Cours de géométrie*	»	3.25
JUGE, M. *prof.* *Notions de sciences physiques*	»	2.50
Leçons de physique, 1er livre: Pesanteur et chaleur	»	2.—
» » *2me livre: Optique*	»	2.50
Leçons d'histoire naturelle.	»	2.25
Leçons de chimie.	»	2.50
Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).	»	2.75
LESCAZE, A., *prof.* *Premières leçons intuitives*	»	1.80
Manuel pratique de langue allemande, 1re partie	»	1.50
» » IIme partie	»	3.—
» » Ire partie, professionnelle	»	2.25
» » IIme partie, professionnelle	»	2.75
Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache		
1re partie.	»	1.40
2me partie.	»	1.50
3me partie.	»	1.50
MALSCH, A. *Les fables de la Fontaine (édition annotée).*	»	1.50
MARTI, A. *Livre de lecture, degré inférieur*	»	2.50
MARTI et MERCIER. *Livre de lecture, degré supérieur*	»	3.—
PITTARD, Eug., *prof.* *Premiers éléments d'histoire naturelle*	»	2.75
PLUD'HUN, W. *Comment prononcer le français?*	»	0.50
» *Parlons français.*	»	1.—
POTT, L. *Geschichte der deutschen Literatur*	»	4.—
SCHUTZ, A. *Leçons et récits d'histoire suisse*	»	2.—
THOMAS, A., *pasteur.* *Histoire sainte*	»	0.65

GENÈVE □ Editions ATAR □ GENÈVE

LA REVUE

(de Lausanne)

Journal national suisse.

Paraît tous les jours vers midi

et parvient le même jour dans la plupart des localités du canton.

LA REVUE est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique et économique du pays, fédéral et cantonal.

1 an, **10 fr.** (au lieu de **13 fr.**) pour les instituteurs et institutrices primaires du canton.

On s'abonne par versement au compte de chèques II 76 ou par carte postale à l'Administration de **La Revue,** à Lausanne.

ENVOI GRATUIT dès ce jour à tout **NOUVEL ABONNÉ** pour l'année 1918 entière. P 14547 L

Vacances de Noël

Quel instituteur prendrait en pension un jeune homme sourd-muet pour les prochaines vacances de Noël (15 jours) ? S'adresser : Institution des Sourds-muets, 66 Montbrillant, Genève.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires.**

Entrée en vigueur le 1er octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Dernières publications.

Walter PATER

La Renaissance

Traduction Française par F. Roger-Cornaz.

In-16 . . . . . Fr. 4 —

A l'heure où les penseurs les plus autorisés prévoient pour l'ère qui suivra la cessation des hostilités une véritable Renaissance, il n'est pas inutile de se documenter sur l'esprit, la marche et l'idéal de la Renaissance qui suivit le moyen âge. Ce recueil d'études exquises est le chef-d'œuvre du célèbre philosophe et esthéticien anglais.

Firmin ROZ

Shakespeare

In-16 . . . . . Fr. 5.—

Ce livre est l'introduction indispensable à l'étude et même à la lecture de Shakespeare. M. F. Roz, prenant pour base l'abrégé que Sir Sidney Lee a donné lui-même de son grand ouvrage sur l'histoire de la vie et de l'œuvre de Shakespeare, l'inventaire raisonné de tous les documents, l'étude de toutes les sources, les conclusions de toutes les controverses, a préparé cette « édition française » destinée à guider le public parmi les problèmes passionnants qui se rapportent à la vie si mal connue de Shakespeare.

E. SERVAN

L'exemple américain

Le prix du temps aux Etats-Unis.

Préface de M. Victor Cambon. In-16 illustré de 90 dessins, de G. Pavis. . . . . Fr. 4.—

« Le Livre de M. Servan, sous ses apparences badines, est singulièrement instructif. En feuilletant ces anecdotes typiques et ces spirituels tableautins, je me dis qu'il s'en dégage un enseignement prodigieusement utile, enseignement très étendu (car le livre aura par sa force allègre un vif succès), enseignement d'une valeur inestimable parce que le public l'absorbera tout en se récréant. » (V. CAMBON)